

PALAIS DE JUSTICE DE LISIEUX



**Un projet mené par l'APIJ,
opérateur immobilier
sous tutelle du ministère
de la Justice**

Mise en service octobre 2020



Entrée principale
et parvis du
palais de justice.

LE PROJET
Les acteurs
principaux
P. 05

Un nouveau
palais de justice
pour Lisieux
P. 07



AXONOMÉTRIE
Palais de justice
de Lisieux
P. 11

La renaissance
d'un site
P. 13



**LA PHASE
DE CHANTIER**

Précision et
minutie :
une conduite de
chantier délicate,
du gros œuvre
aux finitions
P. 23

**LE PALAIS
DE JUSTICE
EN IMAGES**

P. 28

INTERVIEW

Martine Weissmann,
architecte
P. 40

L'APIJ

Ses missions et
son activité
P. 44

UN NOUVEAU DÉPART

Pour la justice de Lisieux, c'est une nouvelle page qui s'ouvre pour accueillir l'ensemble des trois juridictions de la ville : tribunal judiciaire, tribunal de commerce et conseil des prud'hommes. Ce nouveau palais de justice offre une meilleure lisibilité des services et simplifie les démarches des citoyens grâce à un accès unique. Pour les magistrats et fonctionnaires occupant les lieux, le gain en confort de travail est réel, dans un bâtiment fonctionnel et lumineux de très belle facture.



Grande salle
d'audience civile.

LES ACTEURS PRINCIPAUX DU PROJET



Lionel Da Costa Roma
Président du
tribunal judiciaire et
chef d'établissement



David Pamart
Procureur de la République



Martine Weissmann
Architecte



David Chapelon
Directeur de
programme, APIJ



Jean-Baptiste Aubert
Conducteur de travaux,
Bouygues Bâtiment
Grand Ouest



Jean Léonard
Architecte

LE CALENDRIER

2010
Choix du site

2011
Concours d'architecture

2012-2017
Études de conception,
obtention des autorisations
administratives et dépollution

Avril 2018
Notification du
marché aux entreprises
de construction

Septembre 2018
Démarrage des travaux

Juillet 2020
Réception du bâtiment

5 octobre 2020
Mise en service



UN NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE POUR LISIEUX

Trois en un... Le nouveau palais de justice de Lisieux abrite le tribunal judiciaire, le conseil des prud'hommes et le tribunal de commerce dans un lieu unique à l'architecture remarquable. Le bâtiment est celui d'une ancienne usine construite en 1860, totalement réhabilité et transformé pour répondre au programme judiciaire, tout en conservant les empreintes de son passé industriel.



1. Avant la fusion des TGI et des TI, remplacés par les tribunaux judiciaires au 1^{er} janvier 2020, Lionel Da Costa Roma était président du tribunal de grande instance. Il a exercé cette fonction de président du TJ jusque fin août 2020. Il est depuis remplacé par Marie-Pierre Rolland.

2. David Pamart, a été procureur de la république au palais de justice de Lisieux jusque fin août 2020. Il est désormais remplacé par Delphine Mienniel.

La vaste façade de briques rouges du palais de justice interpelle dès l'arrivée en gare de Lisieux. Il suffit de tourner le dos à la célèbre basilique qui surplombe les lieux pour l'apercevoir. Et si l'on emprunte la passerelle, cinq minutes suffisent pour se retrouver à ses pieds... C'est désormais dans cet impressionnant bâtiment que s'établit l'activité judiciaire de la ville de Lisieux. Les personnels ont pris leurs nouveaux quartiers début octobre 2020, au terme de près de deux ans de travaux, retardés dans leur dernière phase par la crise sanitaire.

La nécessité d'un nouveau site

« C'est avec enthousiasme que les juridictions intègrent leur nouveau lieu de travail, ses atouts sont nombreux », reconnaît Lionel Da Costa Roma, anciennement président du tribunal judiciaire de Lisieux¹.

Jusqu'à ces derniers mois, les différentes juridictions étaient en effet dispersées sur trois sites dans la ville, une distribution éclatée doublée d'une vétusté des locaux ainsi qu'un agencement hors des normes judiciaires actuelles. De surcroît, au courant de l'année 2000, un incendie avait gravement endommagé une aile du palais de justice historique, restée condamnée depuis. « Les locaux étaient inadaptés, renchérit David Pamart, anciennement procureur de la République²,

et nous avons besoin à la fois d'un meilleur confort de travail, de mieux accueillir le justiciable ainsi que d'une sécurité accrue pour nos personnels. » « Ce sont les trois grands enjeux des palais de justice, qui impliquent des circuits de circulation séparés », commente David Chapelon, directeur de programme à l'APIJ. Associés dès le début à la conception du projet, les chefs de juridiction ont pu exprimer leurs desiderata qui ont conduit à l'élaboration du programme. « Nous étions conscients de la difficulté de l'opération... tout devait tenir dans le volume existant », reprend Lionel Da Costa Roma. Soit un espace contraint pour accueillir trois activités judiciaires très différentes, ainsi que les bureaux des magistrats et fonctionnaires, les locaux de l'Ordre des avocats, sans oublier l'accueil du public.

Un espace institutionnel, mais accessible et chaleureux

Dès l'entrée dans le palais, sous un vaste auvent, le sentiment naissant lors de la traversée du parvis se précise : le défi a été relevé. Une sensation d'espace et de lumière règne dans la salle des pas perdus, à la fois vaste et apaisante. L'espace est institutionnel, mais reste accessible et chaleureux. « Pour ce type d'établissement, il est important de marquer une certaine solennité, sans pour autant mettre de la distance avec le public », commente David Chapelon. Le palais s'avère à la fois >



L'entrée principale du palais de justice est surplombée par un auvent, élément architectural à la fois de protection et de signalétique.



Les visiteurs sont préservés des regards extérieurs par des totems en acier Corten placés devant les baies vitrées. Les nuances de couleur de ce matériau à corrosion superficielle maîtrisée s'accordent parfaitement avec celles de la brique historique.

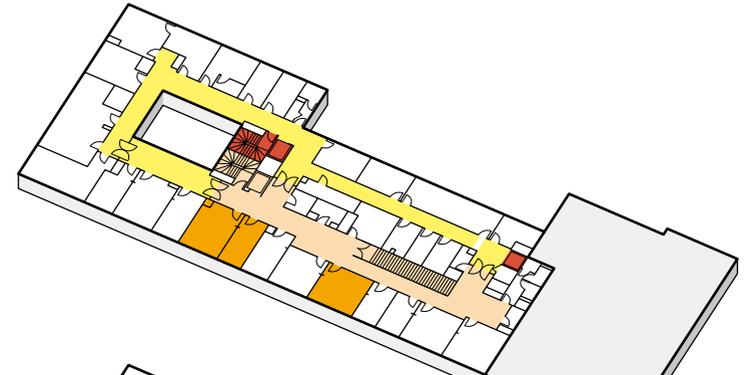


Ⓐ Façade avant du bâtiment. Un vaste parvis mène à l'entrée principale du palais. Celle-ci donne directement dans la salle des pas perdus.

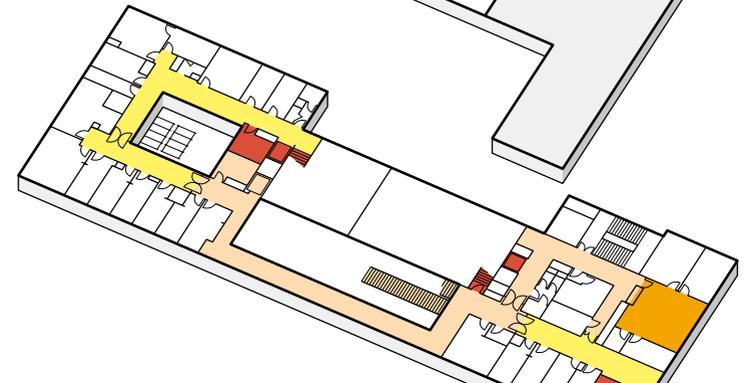
fonctionnel et moderne, en accord avec les derniers changements structurels légaux au niveau national. « C'est même le premier palais de justice livré pour un tribunal judiciaire, poursuit David Chapelon, et par chance, le plan masse initial prévoyait déjà des bureaux voisins pour le TI et le TGI, ce qui a facilité leur regroupement. »

« Le tribunal de justice de Lisieux, qui fait partie des 20 plus petits tribunaux de France, a été souvent sur la sellette ces dernières années, nous sommes à présent rassurés, ce nouveau palais pérennise l'activité judiciaire sur la ville, et de belle manière », conclut Lionel Da Costa Roma.

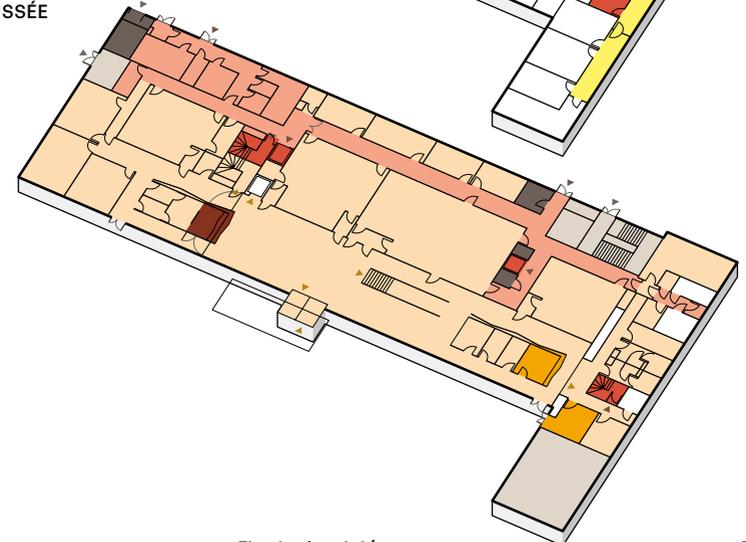
R+2



R+1



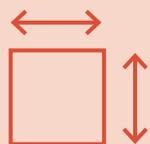
REZ-DE-CHAUSSÉE



Axonométrie du palais de justice

- ▶ Flux horizontal/ Accès tout public
- ▶ Flux utilisateurs/ public accompagné
- ▶ Accès utilisateurs
- Flux vertical réservé aux utilisateurs
- Accès services techniques/ intervenants extérieurs
- Bureaux ouverts au public
- SAUJ
- Logistique

LE PALAIS DE JUSTICE EN CHIFFRES



3 580 m²
de surface
de plancher



02

salles d'audience
publique civiles

01

salle d'audience
publique pénale

01

salle d'audience
publique mixte

03

salles d'audience
de cabinet

15 à 20

audiences par semaine

56

postes de travail
(magistrats et
fonctionnaires)



L'ACTIVITÉ 2019



+ de
15 000
affaires

Tribunal judiciaire

220

affaires

Conseil des
prud'hommes

1 159

affaires

Tribunal
de commerce

LE CHANTIER

14,185

M€ TTC

Coût global
de l'opération

4 500 h

d'insertion



LA RENAISSANCE D'UN SITE

Le projet de restructuration de l'activité judiciaire de Lisieux remonte au milieu des années 2000. L'État se met alors en quête d'un nouveau site.

L'ancien bâtiment des usines Wonder, dans le quartier de la gare, apparaît comme la meilleure opportunité pour donner naissance au nouveau palais de justice. En 2010, la décision est prise. Par ce choix, la Chancellerie témoigne d'un engagement exemplaire en matière d'environnement et de développement urbain : malgré les difficultés et les coûts directs inhérents aux reconversions des sites industriels, elle s'engage pleinement dans son rôle d'investisseur public, et contribue à la transformation urbaine de cette friche, dans un partenariat qu'elle noue avec la ville pour une gestion coordonnée de la dépollution. Le projet de réhabilitation est lancé avec le concours de maîtrise d'œuvre dont l'agence d'architecture Léonard & Weissmann est lauréate en 2011.

Intervenir dans un espace contraint

Après plusieurs années d'études de conception, de définition d'un plan de gestion de la dépollution, d'obtention des autorisations administratives et de travaux de dépollution, la réhabilitation proprement dite du bâtiment peut enfin s'engager. C'est un vaste chantier qui s'annonce alors, confié à Bouygues Bâtiment Grand Ouest, sous la houlette de l'agence d'architecture Léonard & Weissmann.

« Les réhabilitations sont toujours plus complexes que les opérations neuves », note David Chapelon, directeur de programme à l'APIJ. « Il s'agit ici non seulement d'intervenir dans un volume contraint, mais aussi de transformer une ancienne industrie en un établissement au programme particulièrement exigeant, celui d'une activité judiciaire. » Autre difficulté, la volonté de conserver les façades et ouvertures, pour ne pas dénaturer >



Ⓐ

Façade arrière du bâtiment : vue du parking et de l'accès réservé aux utilisateurs. À gauche, l'entrée du Tanit théâtre, mitoyen. Le parking se trouve également de ce côté du bâtiment. En partie haute, la verrière court sur toute la longueur du palais.

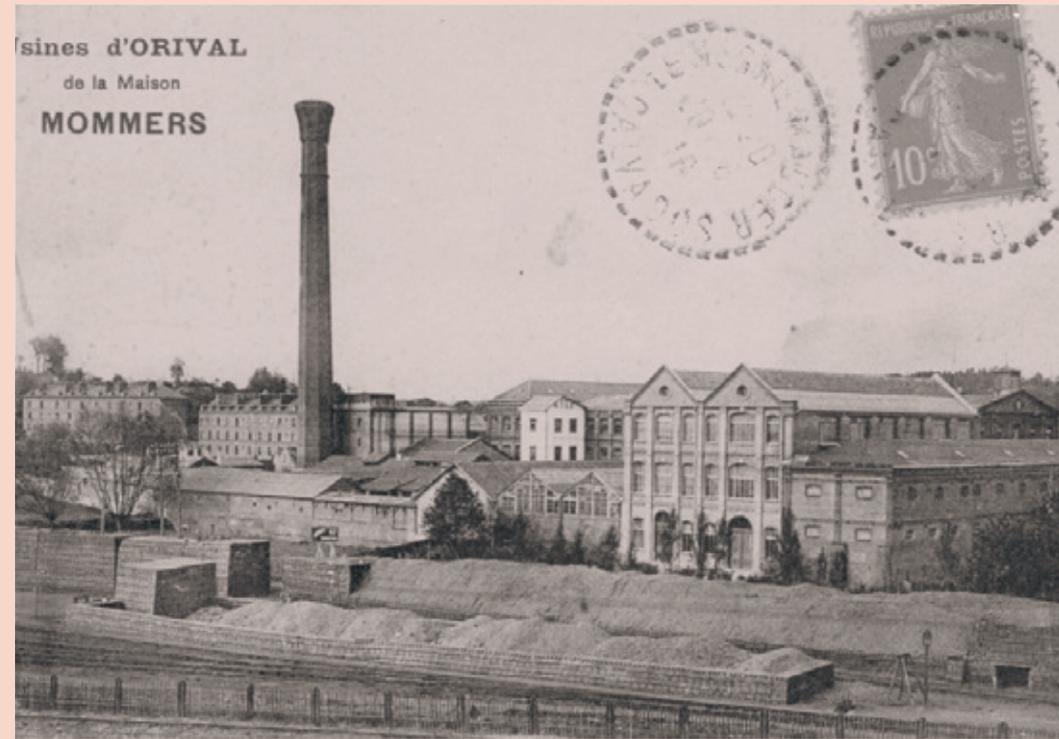
un bâtiment doté d'un fort caractère architectural, témoin de l'histoire de la ville. Dès lors, « *quelles substitutions, quelles additions, quelles modifications engager pour convier cette friche industrielle du XIX^e siècle dans le XXI^e siècle ? Les questions, passionnantes, étaient nombreuses et délicates* » relate l'architecte Martine Weissmann.

Un quartier revitalisé

« *Il est réellement satisfaisant que ce lieu historique renoue avec une activité sociale et humaine après tant d'années d'abandon* », relève pour sa part Lionel Da Costa Roma, président du tribunal judiciaire. Un soulagement aussi pour la ville de Lisieux, qui voit le quartier revitalisé par cette nouvelle activité. « *Nous avons travaillé en partenariat avec la ville et les avons tenus informés du calendrier des travaux tout comme de la démarche de communication auprès des riverains*, précise David Chapelon. *Tout s'est déroulé de manière très sereine.* »

Dépollution...

La réhabilitation a démarré par l'excavation et la dépollution du site dont l'examen du sous-sol avait révélé la présence de polluants datant de l'occupation du bâtiment par une usine textile (voir ci-contre). Un plan de gestion a été élaboré >



HISTOIRE

Une ancienne usine textile, puis de matériel électrique

Le palais de justice a pris place dans un bâti témoin de l'histoire industrielle calvadosienne.

Sa construction remonte à 1860.

À cette époque, c'est la filature de lin d'Orival (nom de la rue), qui l'occupe.

Chaufferie, salle des machines, atelier de tissage, magasin, logements ouvriers... plus de 300 métiers y sont exercés. Agrandie en 1867, elle passe entre les mains de divers propriétaires jusqu'à celles des frères Mommers, en 1905. Après cessation d'activité en 1954, les bâtiments sont

repris par l'entreprise Wonder et affectés à la production de piles, accumulateurs et sonneries électriques. Jusqu'à 800 employés y travaillent en 1975. Mais l'activité industrielle décroît peu à peu, pour cesser totalement en 1985.

Le bâtiment, laissé désaffecté, sera partiellement rénové (clos-couvert) en 2008. C'est à cette période que l'APIJ lance ses études pour trouver le site du nouveau palais de justice de Lisieux et porte son choix sur cet édifice historique (en 2010).

En 2013, l'APIJ acquiert le site puis obtient le permis de construire en 2016. Un nouveau départ s'annonce alors dans une enveloppe gardée quasi-intacte : murs de briques, essentage de tuiles, couverture faite de verre, de tuiles mécaniques et d'ardoises. Pour que l'esprit d'origine perdure.

Ⓐ

Le palais de justice a pris place dans une ancienne usine, qui a marqué l'histoire industrielle de Lisieux.



pour garantir la mise en disposition d'un site sain. Il s'appuie sur une évaluation quantitative des risques qui identifie les sources de pollution, les voies d'exposition et de transfert, les cibles exposées et la quantification du risque pour ces cibles. Ce plan propose alors des mesures de traitement qui peuvent agir sur les sources de pollution ou les voies de transfert. Les terres sur lesquelles se situaient les concentrations de pollution les plus élevées ont été excavées, traitées et remplacées par des terres saines.

Ce travail a été conduit en partenariat étroit avec la ville qui a pris en charge la gestion des polluants de la nappe, via un système de pompage et de traitement des eaux souterraines par un filtre à charbon. Ce dispositif est situé dans un local de dépollution inséré dans le volume du palais de justice. Une fois le site nettoyé, une géomembrane a été déployée pour prévenir toute remontée éventuelle de résidus de gaz polluants.

... et démolition préalables

Les travaux sur le bâtiment lui-même ont débuté par la démolition des planchers et des escaliers. « Nous avons travaillé sur ce chantier davantage par déconstruction que par construction de volumes, précise David Chapelon, avec comme enjeu majeur la nécessité de faire venir la lumière naturelle au cœur du >

Ⓐ

Amener la lumière naturelle au cœur du bâtiment, et notamment les salles aveugles, était l'un des défis architecturaux. Ici, la lumière apportée par la verrière irrigue la salle d'audience mixte située au rez-de-chaussée.

Ⓒ

Patio du premier étage. Un jeu de vitres et de miroirs renvoie la lumière en provenance de la verrière percée dans la toiture vers le plafond de la salle d'audience mixte.



Ⓐ

Ci-dessus, la grande salle d'audience pénale, éclairée par la lumière naturelle provenant de l'étage supérieur.

Ⓑ

La grande salle d'audience civile bénéficie d'une entrée de lumière naturelle.

bâtiment, enjeu auquel a répondu l'architecte via différents dispositifs» (voir page 40).

Telle une page blanche, le bâtiment était alors prêt à être investi, avec sa géométrie bien particulière : 70 m de long sur 17 à 22 m de large, avec de grands plateaux libres qui se développent sur 3 niveaux de 4 m 20 de haut. À noter, la surface du R+2 est réduite car occupée en partie par le Tanit théâtre (voir page 27).

Un agencement fonctionnel

Le bâtiment est composé au rez-de-chaussée de la salle des pas perdus, qui fait office de grand hall d'entrée avec un accueil très lisible, ainsi que de 7 salles d'audience, dont les 4 salles publiques (civiles et pénales), situées en enfilade sur la longueur du bâtiment. Il comporte 2 étages de bureaux et 1 étage intermédiaire de 150 m² à mi-hauteur du premier étage qui accueille les espaces de service.

Pour éviter les croisements entre les différents usagers du palais, 3 circuits de circulation séparés cohabitent : pour le public, le personnel (magistrats et fonctionnaires) et la logistique. «*Le fait que les salles d'audience soient toutes accessibles en rez-de-chaussée permet un meilleur accueil des justiciables et simplifie leur orientation et leur circulation dans le bâtiment*», >





commente David Chapelon. « *La salle des pas perdus profite de la double hauteur créée. Dotée de très belles proportions, cette pièce de 8 m de large pour environ 8 m de haut, orientée à l'ouest, est très lumineuse* », détaille pour sa part l'architecte. Le tribunal judiciaire se développe sur deux niveaux du pavillon nord autour d'un grand atrium central. Directement accessibles par l'escalier principal de la salle des pas perdus, le tribunal de commerce et le conseil des prud'hommes s'organisent dans l'aile sud. « *Bâtiment et programme sont sans cesse confrontés dans un mouvement continu qui transforme l'espace intérieur* », commente Martine Weissmann. Plus d'une vingtaine d'entreprises sont intervenues sur le chantier, il ressort de cette co-activité un ballet savamment orchestré entre les différents corps de métier durant près de deux ans.

Ⓐ
Partie supérieure de l'escalier monumental, qui relie la salle des pas perdus aux premier et deuxième étage.

Ⓒ
La salle des pas perdus, lumineuse et chaleureuse. Les murs sont habillés de panneaux de bois micro-perforés pour l'acoustique. Le sol en béton noir brillant rend l'atmosphère contemporaine, tout comme les vagues de métal déployées en plafond. À droite, le mur de briques et les baies conservées du bâtiment d'origine.



PRÉCISION ET MINUTIE : UNE CONDUITE DE CHANTIER DÉLICATE, DU GROS ŒUVRE AUX FINITIONS

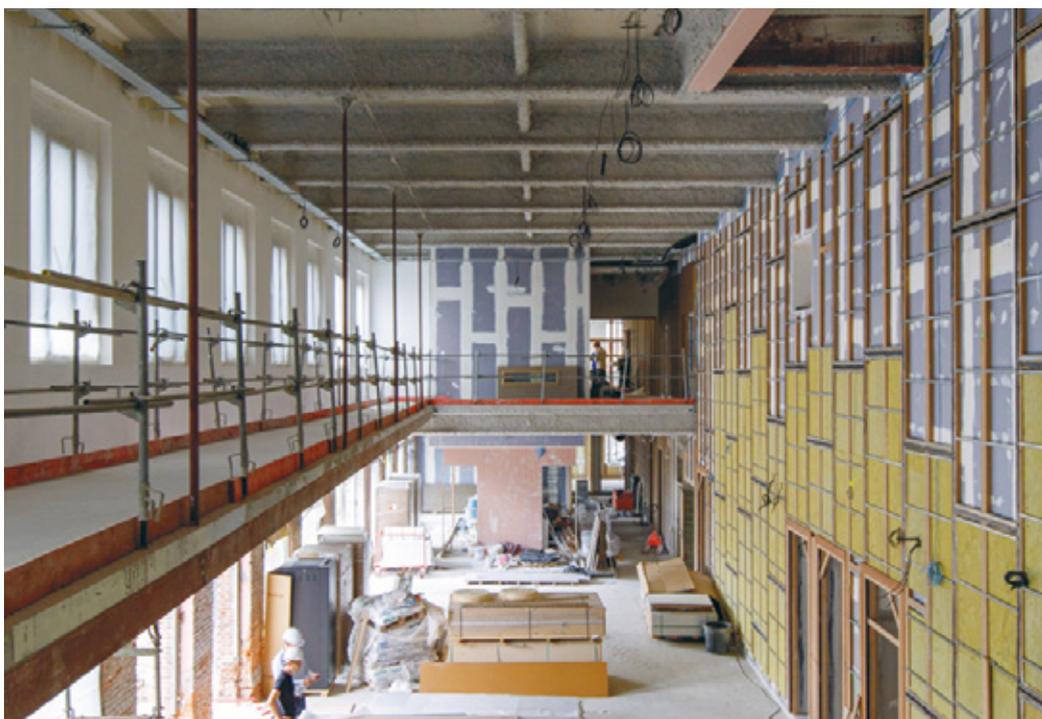
Entre un gros œuvre complexe et le travail de matériaux de finition méticuleusement choisis, le chantier du palais de Lisieux s'est avéré un véritable défi technique et humain.

LES TRAVAUX DE GROS ŒUVRE

Le gros œuvre a commencé par la démolition des planchers et des escaliers, pour créer de nouveaux volumes (les 2 étages + entresol) et les circulations verticales dans le bâtiment (3 ascenseurs et 2 escaliers).

« La difficulté était d'intervenir en milieu fermé, expose Jean-Baptiste Aubert, conducteur de travaux chez Bouygues Bâtiment Grand Ouest, entraînant un gros œuvre très technique avec par exemple la réalisation des planchers complets en sous-œuvre ou encore la réalisation du plancher semi-suspendu de l'entresol. » La création d'une ouverture dans

la charpente avec la mise en place d'un atrium (9,5 m x 3,5 m) à l'aplomb d'une verrière verticale existante a nécessité une organisation spéciale à 16 m de hauteur. *« Une des phases emblématiques du chantier a été aussi la délicate mise en place de l'escalier monumental fait de bois et de métal, dont les montants étaient à positionner à 11 cm de l'habillage bois des murs ».*



COMPLEXITÉ

Le poste courants faibles

Si les installations des courants forts (220 V) sont habituelles, côté courants faibles, les besoins relèvent du sur-mesure, et ils sont nombreux. Pour l'activité judiciaire elle-même, on note un point spécifique, la distribution horaire : toutes les horloges doivent être parfaitement synchronisées. Dans la salle des pas perdus, des écrans dynamiques informent les visiteurs en temps réel, et une sono générale irrigue l'ensemble du palais. Vient en parallèle la sécurité du bâtiment : vidéo-surveillance, lecteurs de badge et contrôles d'accès aux portes, système anti-intrusion, alarme incendie, sécurité à l'entrée

des justiciables... Sans oublier la Gestion technique du bâtiment (GTB), qui nécessite ses propres circuits informatiques. Outre la complexité des nombreux réseaux, deux grandes difficultés liées à ce poste ont dû être gérées : la coordination avec les autres corps de métiers pour installer et intégrer les chemins de câbles ; le besoin de tester les systèmes, particulièrement ceux liés à la sécurité, alors que la place était occupée par les intervenants du chantier... Pour Jean-Baptiste Aubert, conducteur de travaux, « ce lot est l'un des plus complexes, avec de plus la spécificité de se déployer dès le début de l'opération jusqu'à la réception ».



Les salles d'audience sont sonorisées et deux d'entre elles sont équipées de matériel de visio-conférence ainsi que de caméras motorisées.

LES TRAVAUX DE SECOND ŒUVRE

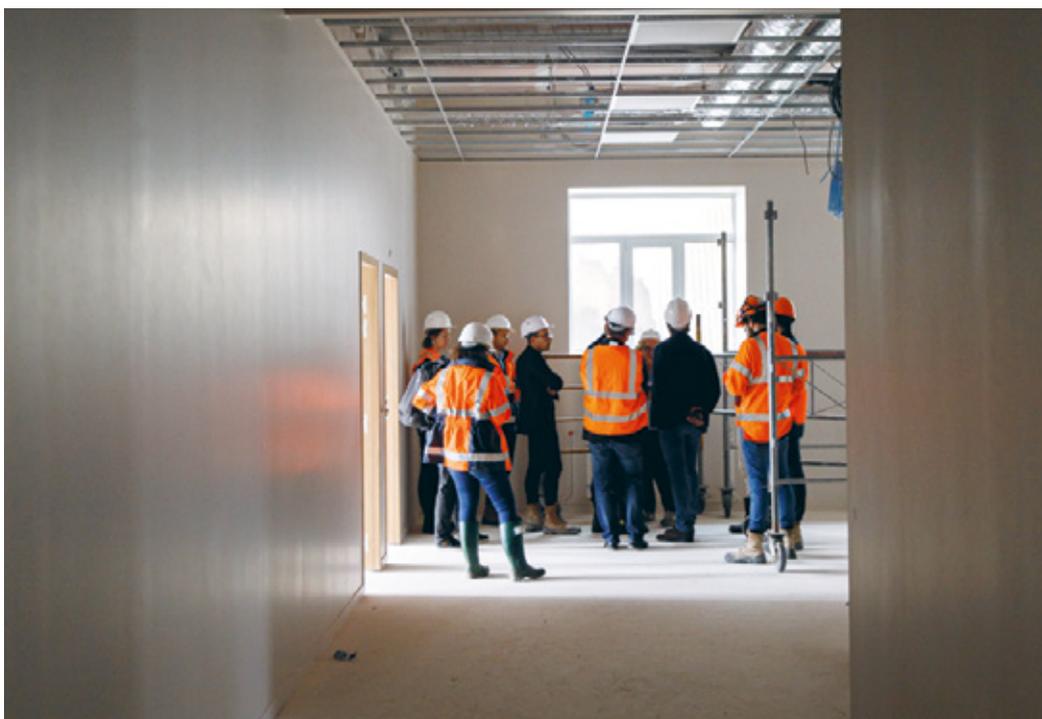
L'enjeu principal résidait dans l'utilisation et la mise en place des différents matériaux nobles (chêne pour les parquets des salles d'audience en particulier) et dans le niveau des prestations des corps d'état techniques pour que le résultat soit à la hauteur de ce bâtiment.

En particulier, dans la salle des pas perdus, le plafond est travaillé en grandes vagues brillantes

de métal déployé d'où émerge l'escalier principal. Les parois de bois micro-perforées (1300 m² d'habillage vertical au total) jouent leur rôle acoustique tout en apportant une valeur ajoutée esthétique. Dans les salles d'audience, des matériaux sobres, boiseries au mur et parquet au sol insufflent rigueur et simplicité chaleureuse.

Le mobilier est de la même tenue. « Une des difficultés a été le délai d'approvisionnement

des différents matériaux qui pouvait aller de 8 à 20 semaines, explique Jean-Baptiste Aubert. Il ne s'agissait pas de standards, mais d'essences de bois précises ou de finitions particulières pour le métal par exemple (perforations, coupes en biais...), ce qui a occasionné de longs délais de fabrication, et un grand nombre d'échanges avec la maîtrise d'œuvre. Ce fut un facteur à intégrer dans le planning. »



PARTICULARITÉ

Le Tanit théâtre

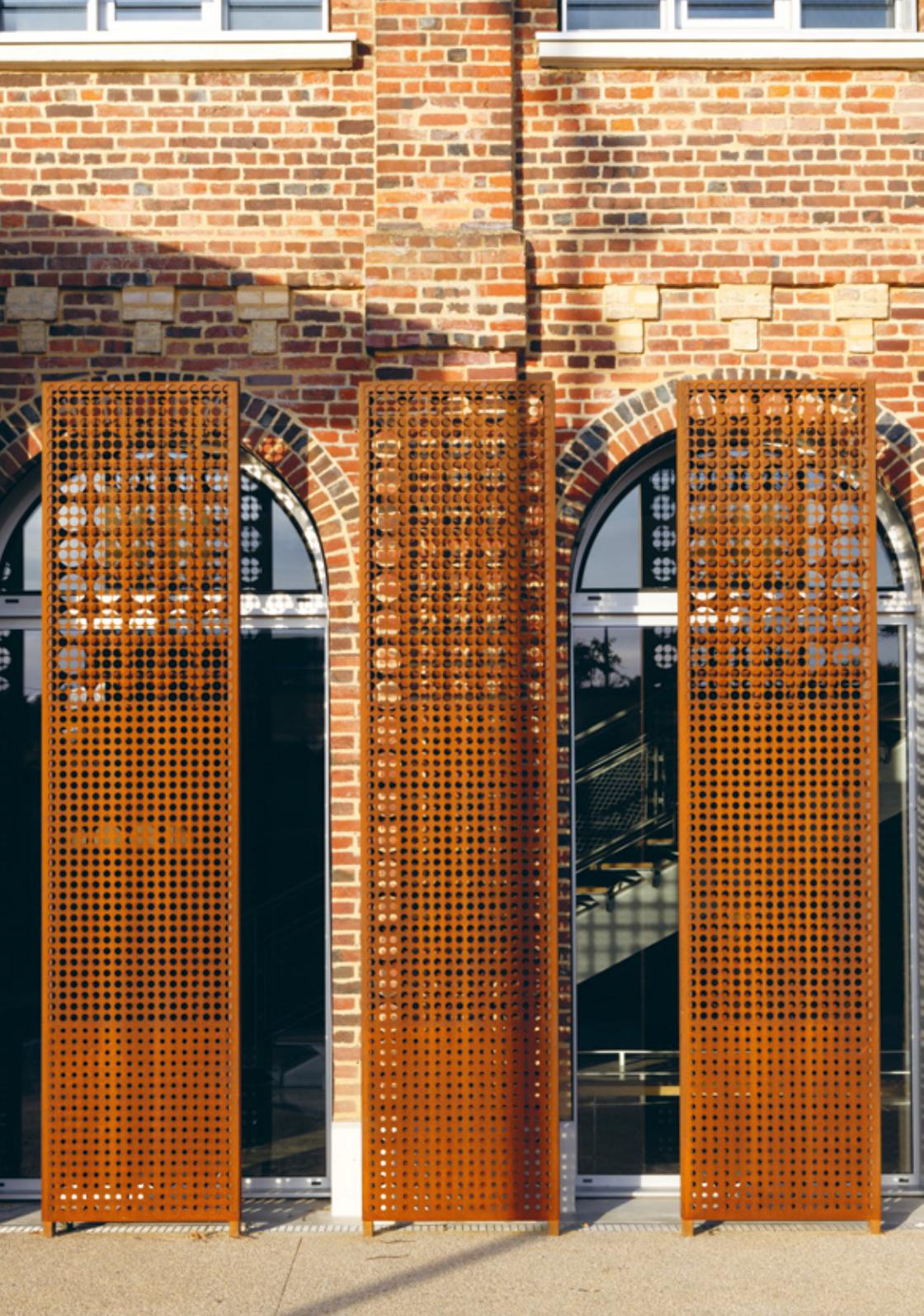
Sur l'aile sud du palais, c'est une autre forme de séances qui se joue... La justice cohabite ici en effet avec la compagnie de théâtre Tanit, installée dans la place depuis 1996.

Scène publique conventionnée, le lieu crée des spectacles, accueille du théâtre amateur et organise ateliers et stages pour tous les âges. Les locaux viennent s'insérer sur une partie du 2^e étage du bâtiment. Depuis le parvis du palais, rien n'y paraît. C'est depuis l'arrière que l'on aperçoit l'entrée surmontée de la bannière du théâtre.

Un escalier mène directement au 2^e étage, où sont agencés un espace d'accueil/bar, un bureau, un local technique pour la régie

et une salle de spectacle d'une capacité de 70 personnes. Difficile de concevoir l'exercice d'une activité théâtrale avec un chantier d'envergure, juste de l'autre côté du mur... Et pourtant ! Ouvriers et artistes ont réussi à cohabiter du mieux possible. « En trois ans, nous avons dû déplacer notre activité et quitter les lieux durant quatre mois, au moment de la démolition des planchers de l'ancienne usine. Les murs vibraient, le bruit était trop fort... Le reste du temps, il arrivait qu'on demande aux ouvriers d'arrêter de travailler juste durant une petite heure, lors de répétitions ou de tests de sons... », relate Estelle Ryba, régisseuse. La compagnie voit d'un bon œil la reprise de l'activité du site voisin, « qui va amener du monde et de la vie dans le quartier ».

Ⓐ L'entrée du Tanit théâtre se situe sur la façade arrière du bâtiment. Même façade, même toiture, mais aménagement et activités fort différents...



Les totems érigés devant les baies vitrées donnant sur le parvis préservent l'intérieur des regards extérieurs. Le choix s'est porté sur de l'acier Corten, dans l'esprit industriel du lieu.

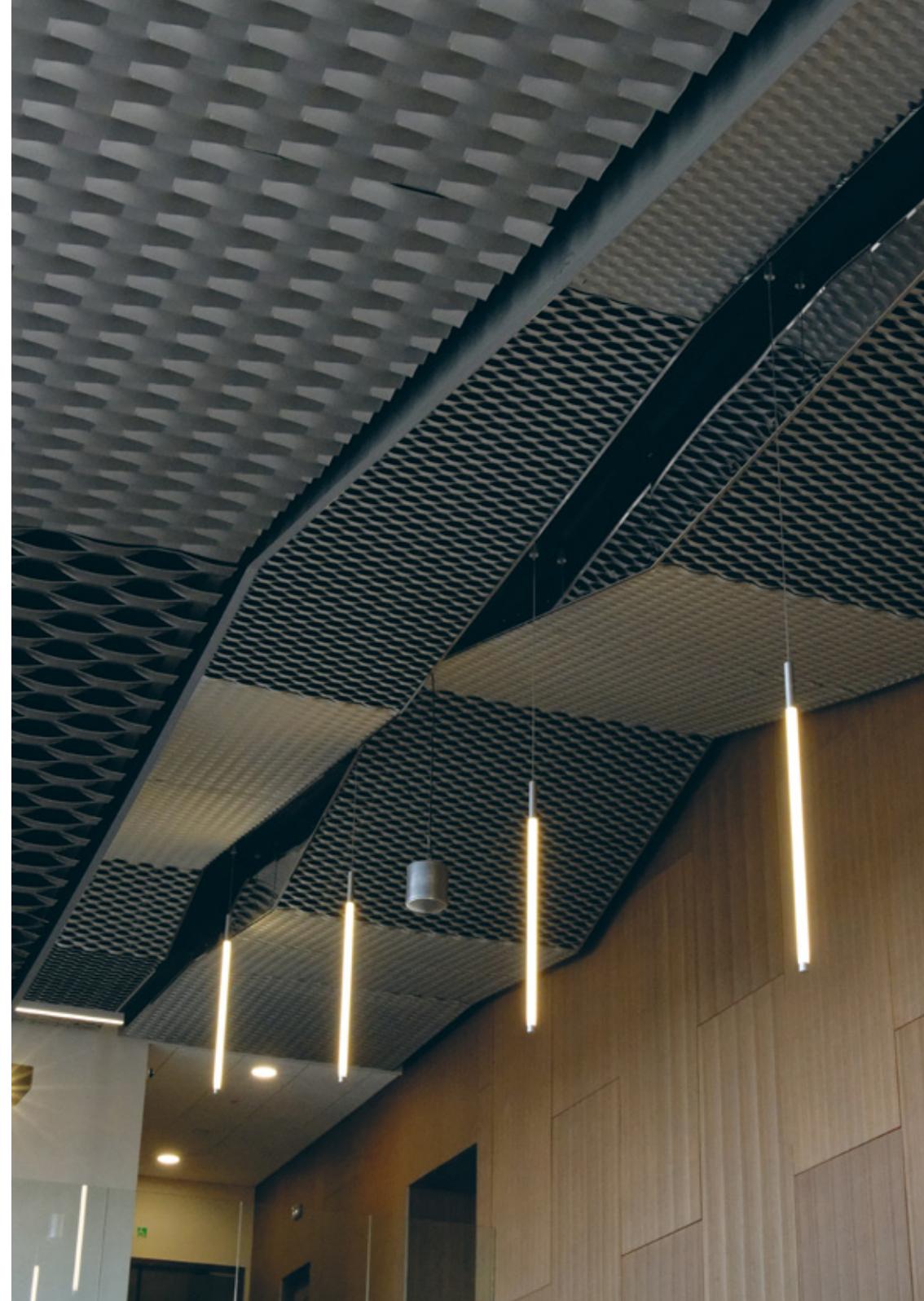


Les ouvertures originales ont été conservées et les vitrages conçus pour en épouser au mieux les contours.



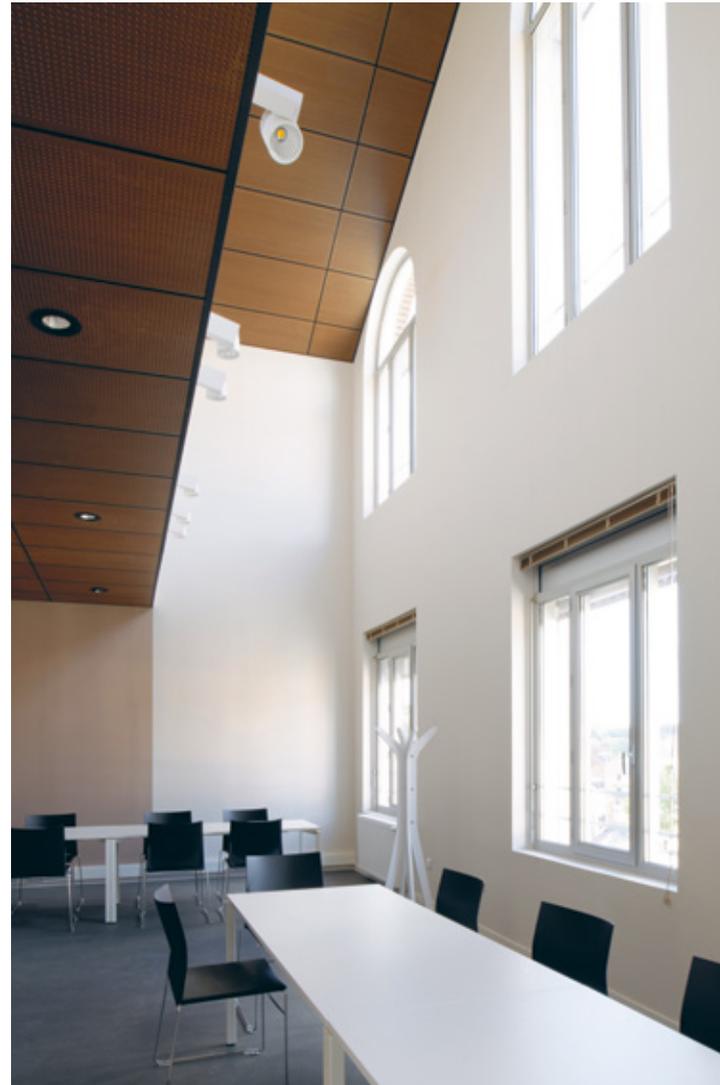
Ⓐ
Le Service d'accueil unique de justiciable (SAUJ) se situe à gauche de l'entrée, dans la salle des pas perdus.

Ⓢ
Le plafond de la salle des pas perdus est constitué de vagues de métal déployé, en accord avec le passé industriel du lieu. Tout comme les panneaux de bois micro-perforé qui habillent les murs, elles jouent un rôle dans l'acoustique de la salle.





⊕ Grande salle d'audience pénale.



Une verrière a été percée dans la toiture afin de créer un puits de lumière naturelle qui irrigue le patio et les coursives situées en dessous, jusqu'à salle d'audience mixte du rez-de-chaussée.



La bibliothèque bénéficie d'une double hauteur, qui permet d'aller chercher la lumière naturelle de l'étage supérieur.



Verrière et
patio.



Ⓐ
L'une des salles
de délibération, vaste
et lumineuse.

Ⓢ
L'un des bureaux
situés à l'étage.
À noter que les
cloisons des
différents espaces
supérieurs ont été
placées en fonction
des ouvertures
existantes.



Interview

« Accueillir la cohérence d'un programme judiciaire dans l'enveloppe d'une autre époque. »

Martine Weissmann
Architecte, agence Léonard & Weissmann

Entre appréhension d'un volume contraint, respect de l'histoire du bâti et recherche de la lumière, la maîtrise d'œuvre a dû redoubler d'ingéniosité pour répondre au programme judiciaire.

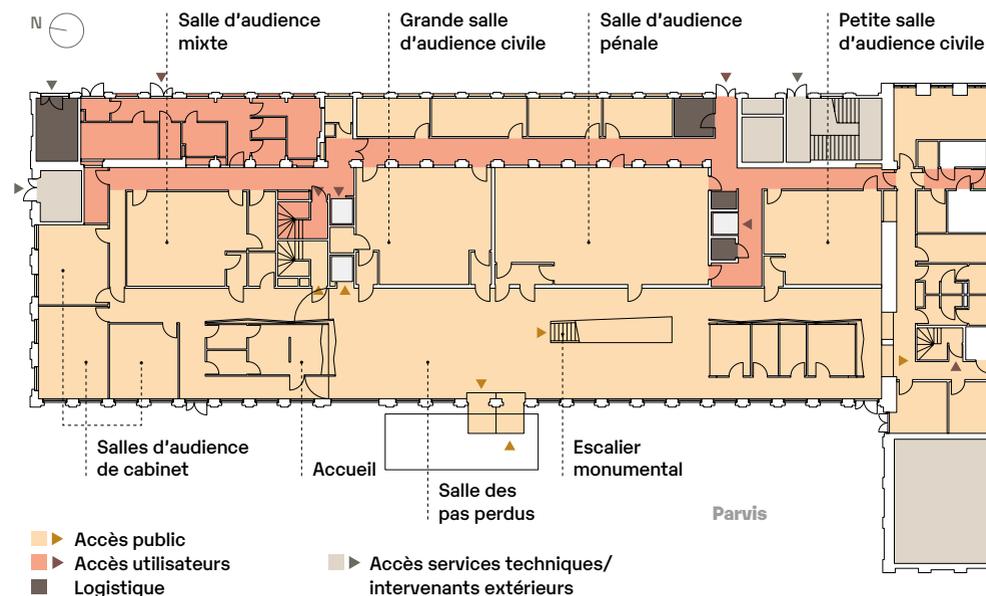
Lorsque l'on doit transformer une ancienne usine en un palais de justice, par où commence la réflexion ?

Cette ancienne usine était déjà un palais... de l'industrie. Outre sa taille – le plan du bâtiment construit en 1860 est un rectangle magnifique, aux proportions imposantes, il en émane une sorte de monumentalité qu'il fallait identifier,

puis comprendre, pour la valoriser dans un programme nouveau. Comment préserver l'empreinte du passé, comment transformer l'existant pour de nouveaux usages, conserver et prolonger le caractère d'un édifice si particulier ? Il fallait trouver un équilibre entre le « déjà là » et le devenir ; et accueillir la cohérence d'un programme judiciaire dans l'enveloppe d'une autre époque. Le palais de justice abrite trois juridictions aux fonctionnements très différents. Adapter ce programme contraignant en exploitant les qualités d'une enveloppe conçue pour un autre usage a été le cœur de la question.

Quels étaient les principaux défis à relever concernant la reprise de l'édifice par rapport aux objectifs d'organisation intérieure ?

Un palais de justice est un programme complexe, tant par la diversité des espaces qu'il propose



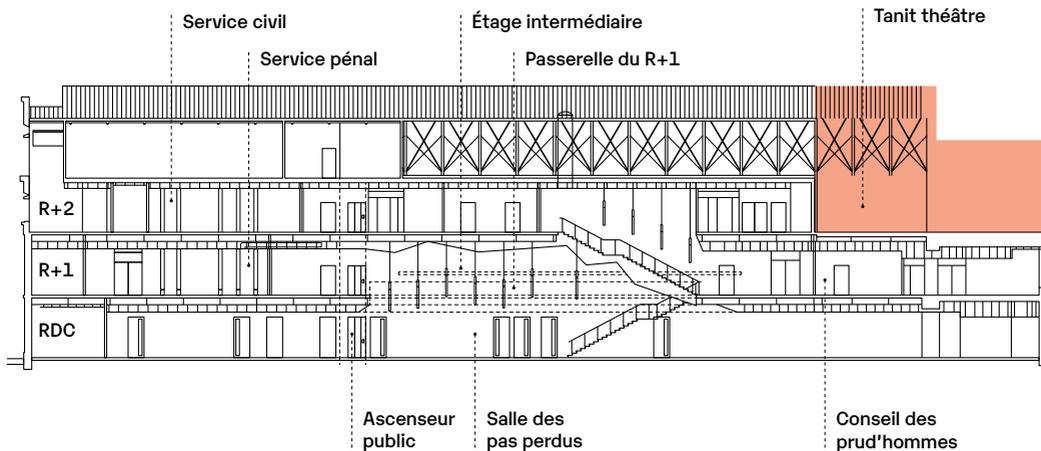
que par la nécessité de parcours différenciés. La salle des pas perdus, les salles d'audience sont des lieux empreints d'une certaine solennité, d'une certaine théâtralité. Ils sont servis par des espaces de travail pour les juridictions, plus simples et adaptés au travail en commun. Le premier objectif de cette opération était de mettre en place de grandes zones fonctionnelles facilement identifiables et de les lier par des parcours différenciés, du plus public au plus contrôlé. Le second objectif a été de permettre à la lumière naturelle de pénétrer généreusement au cœur de l'édifice.

Pour quelles solutions avez-vous opté afin que cette lumière irrigue les différents espaces ?

Nous sommes intervenus sur la structure même du bâtiment pour conduire la lumière au centre de ce grand volume. Les interventions

structurelles sont astucieusement localisées pour tenir compte des capacités portantes, de la géométrie et des trames du bâtiment. Au centre de l'édifice, c'est une partie du plancher du premier étage existant que nous démolissons. La double hauteur de la salle des pas perdus et des salles d'audience ainsi dégagée permet de distribuer généreusement la lumière naturelle de l'Est et de l'Ouest. Les deux salles d'audience principales sont éclairées par les grandes baies du premier étage, qui diffusent une lumière filtrée, isolée de l'agitation de la ville. Dans le pavillon nord, c'est une partie du plancher des 1^{er} et 2^e étages qui est déposée. La verrière de la toiture est ainsi agrandie pour apporter de la lumière du jour dans l'atrium épais et sombre. Lieu de rencontre et de circulation, cet espace central devient un lieu convivial et lumineux.

Ⓐ
Plan du rez-de-chaussée.



Ⓐ
Coupe
longitudinale.

« Il fallait accueillir la cohérence d'un programme judiciaire dans l'enveloppe d'une autre époque. »

C'est par la brique que le bâtiment interpelle et accueille ses visiteurs... Quelle a été votre approche concernant les matériaux ?

Nous avons voulu prolonger et faire écho au dialogue entre la brique et le métal, matériaux « industriels » déjà présents sur le site. Le béton et le bois apportent une atmosphère contemporaine et chaleureuse. Dans la salle des pas perdus, les vagues de métal déployées au plafond sont réfléchies par le sol en béton noir brillant. Le mur de briques de la façade apporte chaleur et authenticité. Dans les salles d'audience, si on retrouve les mêmes

matériaux pour la continuité et la cohérence de l'ensemble, le bois prédomine pour une certaine noblesse et solennité des lieux, le verre apportant une forme de légèreté par ailleurs.

Avez-vous dû mettre en place des solutions inédites ?

En architecture, tout est inédit, et en même temps rien n'est inconnu ! Tout nouveau projet questionne ce qui a déjà été fait, avec ses propres contraintes et paramètres. Ici, nous avons mis en tension deux atmosphères, deux temporalités : celle de l'édifice d'origine, un volume monumental qui renvoie à l'ordre institutionnel et que nous donnons à lire dans la salle des pas perdus ; et la seconde, une atmosphère plus dynamique, qui accueille et guide par un travail subtil des plafonds notamment. Au final, ce palais, après des décennies d'abandon, retrouve le fil de l'histoire vivante.



AMÉNAGEMENT

Le bois, un matériau de choix

Parois verticales, plafonds, sols, mobilier... L'omniprésence du bois dans le palais, que ce soit sur de grandes surfaces ou par petites touches, est frappante.

Choisi pour son aspect chaleureux, sa noblesse et sa durabilité, mais aussi les innombrables manières de le façonner, ce matériau phare du projet a été finement travaillé pour répondre aux exigences et souhaits de la maîtrise d'œuvre. On y trouve du massif, du stratifié, du plaqué pour les finitions esthétiques, des panneaux micro-perforés (400 m²) pour l'acoustique...

Et bien sûr l'ensemble du mobilier, tel que les bureaux et bancs dans les salles d'audience, est en bois. La fabrication et la pose ont été assurées par la menuiserie La Fraternelle, une entreprise historique de Lisieux, située à environ 1 km à vol d'oiseau du site. Cette coopérative d'une cinquantaine de salariés est habituée aux chantiers tertiaires d'envergure, mais celui-ci a une connotation particulière. Le choix des essences, les exigences quant aux finitions, l'aspect emblématique du lieu... Un ensemble de facteurs qui procurent une réelle satisfaction, voire une certaine fierté à compter le palais de justice parmi ses références.

Ⓐ
Le bois est employé aussi bien pour les parquets, les mobiliers, que pour les habillages muraux. Un travail particulier a été mené sur les panneaux pour parfaire l'acoustique des différentes salles (pas perdus et audience).

L'APIJ

Ses missions

Opérateur immobilier sous tutelle du ministère de la Justice, l'Agence a pour mission de construire, rénover et réhabiliter des palais de justice et des établissements pénitentiaires en France métropolitaine et dans les départements et collectivités d'outre-mer. Elle participe, par ses études et expertises, à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires. L'Agence pilote près de quatre-vingt opérations.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Direction de la publication

Marie-Luce Bousseton,
directrice générale

Coordination

Marion Moraes,
responsable communication

Remerciements

à la direction des services judiciaires et au bureau de l'immobilier, de la sûreté des juridictions et de la sécurité des systèmes d'information (FIP2), au secrétariat général et au service de l'immobilier ministériel (SIM), au bureau du soutien et de la maîtrise d'ouvrage (BSMO).

Lionel Da Costa Roma,
ancien président du tribunal judiciaire de Lisieux

David Pamart,
ancien procureur de la République près le tribunal judiciaire de Lisieux

Martine Weissmann
et **Jean Léonard,**
architectes

Jean-Baptiste Aubert,
conducteur de travaux,
Bouygues Bâtiment
Grand Ouest

Ont participé au sein de l'APIJ

Anne-Claire Néron,
directrice adjointe
à la directrice générale
David Chapelon,
directeur de programme
Laure Dejoux,
cheffe de projet

**Rédaction, conception
et réalisation graphique**
Atelier Marge Design

Illustrations

Marta Signori

Plans

Laurent Stefano

Photographies

Nicolas Fussler
Diane Bernard, photos
des pages 22, 24 et 26

Impression

Média Graphic

Le nouveau palais de justice de Lisieux a ouvert ses portes début octobre 2020. Situé dans le quartier de la gare, il abrite le tribunal judiciaire, le conseil des prud'hommes et le tribunal de commerce dans un bâtiment qui a été totalement réhabilité et transformé pour répondre au programme judiciaire, tout en conservant les empreintes de son riche passé industriel.

APIJ

Immeuble Okabé,
67 avenue de Fontainebleau,
94270 Le Kremlin-Bicêtre
01 88 28 88 00
www.apij.justice.fr
www.justice.gouv.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

APIJ

AGENCE PUBLIQUE
POUR L'IMMOBILIER
DE LA JUSTICE